

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse mail :

## DOSSIER DE FAISABILITÉ

### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Code de l'éducation art. R335-5 à R335-11

Intitulé exact du diplôme que vous souhaitez obtenir à l'université Paris Nanterre : [Consulter l'offre de formation](#) de l'université Paris Nanterre

- **Ce dossier est à saisir en complément du Cerfa qui vous a été transmis** (que vous pouvez retrouver sur : [formation-continue.parisnanterre.fr](http://formation-continue.parisnanterre.fr) rubrique [Validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#))
- Il a pour objectif de permettre à la commission pédagogique de vous donner un avis éclairé sur la pertinence de votre demande VAE.
- L'ensemble des informations communiquées sont à usage strictement interne et sont soumises à confidentialité.
- Tous les diplômes universitaires exigent en prérequis un niveau de maîtrise du français au moins équivalent à B2 (norme européenne CECR). Si vous avez un doute sur votre niveau de maîtrise de la langue française, nous vous invitons à effectuer un test en ligne (exemple : <http://www.campus-electronique.tm.fr/testfle/>)
- Le dossier complet est à nous retourner par mail à l'adresse : [vae@liste.parisnanterre.fr](mailto:vae@liste.parisnanterre.fr)
- **Tout dossier incomplet ne sera pas traité (Cerfa+ dossier de faisabilité)**
- Vous avez la possibilité d'ajouter toute pièce vous paraissant apporter un complément d'information pertinent à la commission pédagogique.

# PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS ET DU PARCOURS

## **Consignes pour rédiger votre lettre de motivation**

**Sur la forme**, il vous est demandé de présenter ce document comme une lettre classique avec les formules de politesse habituelles. Veillez à structurer vos idées (une idée par paragraphe).

**Sur le fond**, cette lettre est à distinguer de la lettre de motivation habituellement utilisée pour la recherche d'emploi.

En effet, il vous faut ici argumenter sur l'adéquation de votre expérience avec le diplôme visé. Cela suppose donc d'avoir identifié au préalable les objectifs et les compétences liés à ce diplôme.

Il ne s'agit pas de retracer point par point votre parcours (cela vous est demandé par ailleurs dans le Cerfa).

**En 1 page minimum**, nous vous suggérons d'aborder ces 4 points :

- Rappel du diplôme visé par la VAE
- Votre projet (à court terme et à long terme ?)
- Les raisons qui vous ont amené(e) à entreprendre cette démarche (pourquoi ce dispositif VAE? Quels liens avec votre parcours ?)
- Vos acquis et atouts en relation avec le diplôme visé

## **LETTRE DE MOTIVATION**

## **VOTRE CV**

## REFLEXION SUR MA PRATIQUE

### Consignes

*Cette réflexion doit permettre, en 1 à 2 page(s), de montrer votre compréhension de votre environnement professionnel et de vos pratiques professionnelles.*

*Pour vous aider à réaliser cette partie, vous pourrez notamment mettre l'accent sur les points suivants :*

- *Quelles compétences mettez-vous en œuvre dans vos activités ?*

*Par exemple : depuis cette expérience je suis en mesure de ...*

- *Sur quelles ressources vous appuyez-vous pour réaliser vos activités (formations, collègues, lectures, abonnements, sites intérêt ...) ?*
- *Quelles sont les questions qui sont soulevées par votre pratique ou qui peuvent émerger de votre quotidien professionnel ?*

*Par exemple : Quel est l'impact des nouvelles technologies dans mon activité professionnelle ?*

- *Quelles sont les lectures qui vous permettent de réfléchir à votre pratique ?*





## **DÉCISION COMMISSION PEDAGOGIQUE**

**Partie réservée à la commission pédagogique**

### **AVIS DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE DE VAE**

Après examen du dossier, la Commission Pédagogique compétente se prononce sur la demande du candidat :

**Avis favorable** pour une poursuite de la procédure VAE sur le diplôme demandé

☞ En cochant la case « Avis favorable », vous validez simplement le principe que le/la candidat(e) *deurait être en mesure* de poursuivre ses démarches et rédiger un dossier de VAE qu'elle soutiendra devant un jury. **Ce n'est qu'au terme de l'entretien avec le jury de VAE et de sa délibération que l'octroi de tout ou partie du diplôme est accordé ou refusé.**

**Avis non favorable** pour une poursuite de la procédure VAE sur le diplôme demandé

Merci de bien vouloir le motiver :

☞ En cochant la case « Avis non favorable », vous signifiez au candidat(e) vos réserves quant à la validation du diplôme demandé en VAE. La personne a tout de même la possibilité de poursuivre ses démarches et rédiger un dossier de VAE qu'elle soutiendra devant un jury. *Ce n'est qu'au terme de l'entretien avec le jury de VAE et de sa délibération que l'octroi de tout ou partie du diplôme est accordé ou refusé.*

Autre procédures ou démarches conseillées (merci de préciser le cas échéant : VAPP, VES...) :

**Nom, Prénom et qualité du signataire :**

**DATE et Signature :**

Cette décision n'est valable que pour l'année en cours (2018/2019) et à condition d'être suivie d'une inscription administrative à l'Université Paris Nanterre.